

REGIES-95

Rapport d'activité 2020



Sommaire

Présentation du REGIES-95

Pages 1 à 4

Le REGIES-95 : Organisation et fonctionnement

Pages 5 à 14

Les groupes de travail

Pages 15 à 20

Le REGIES-95 : organisme de formation

Pages 21 à 25

Événementiel

Pages 26 à 31

Communication

Pages 32 à 37

Projets expérimentaux et perspectives

Pages 28 à 42

Conclusion

Page 43

Le REGIES-95 en quelques mots

Le REGIES-95 (Réseau Gérontologique Inter Établissements et Services du Val d'Oise) est né en 1998 dans le but de pallier l'isolement des établissements sociaux et médico-sociaux en favorisant les échanges entre les professionnels et en engageant une réflexion critique dans le domaine de la gérontologie.

La démarche réside dans le caractère pluridisciplinaire des rencontres autour de problématiques communes associant tous les professionnels, équipes administratives, techniques, de restauration, d'hôtellerie, d'animation et de soins.

En 2020, 97% des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du Val d'Oise sont adhérents à l'association.

Le REGIES-95 déploie ses actions autour de quatre axes :

1° Les groupes de travail

En décloisonnant les savoirs et les expériences, en les capitalisant pour le mieux-être de tous, les groupes de travail constituent l'axe originel du fonctionnement de l'association. Les travaux réalisés par les groupes de travail sont ensuite accessibles à tous les établissements adhérents.

A titre d'exemples :

- Le groupe « bientraitance » a créé trois triptyques à destination des personnels d'EHPAD portant respectivement sur les sens, sur la communication et sur la prise en charge durant la nuit.
- Du groupe « Télémédecine » a découlé la mise en place de plusieurs expérimentations telles que le projet "Télémédecine Bucco-dentaire" ou le projet "Télémédecine de nuit en partenariat avec SOS Médecins".
- Le groupe « nutrition de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée » a mené au sein des EHPAD adhérents une enquête visant à démontrer un lien entre la dénutrition et le régime mixé.
- Le groupe « Sexualité des personnes âgées en EHPAD » a produit un quizz sur cette thématique ainsi qu'un protocole intitulé « vie sexuelle et affective ».

2° Les formations

Afin de mettre en pratique les réflexions et les travaux réalisés sur les pratiques professionnelles, le REGIES-95, organisme de formation agréé Datadock et DPC, conçoit et réalise des formations à l'intention de l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la personne âgée et/ou du handicap.

- 70% des EHPAD adhérents ont suivi la formation de sensibilisation aux soins palliatifs.
- 85% des EHPAD adhérents ont suivi la formation Bucco-dentaire
- 100% des établissements du secteur handicap adhérents ont suivi la formation « répondre de façon adaptée aux situations d'agressivité ».

3° L'événementiel

Le REGIES-95, dans sa volonté de promouvoir les bonnes pratiques, est amené à organiser des conférences, évènements en direction non seulement des professionnels mais aussi du grand public.

Dans ce cadre l'association a organisé durant 10 ans des Olympiades culinaires visant à mettre en lumière les chefs cuisiniers d'EHPAD et leur permettre d'échanger techniques, idées et astuces pour améliorer la cuisine servie à nos aînés.

Plusieurs colloques ont été proposés ces dernières années :

- Entre domicile et institution, luttons contre la dénutrition : quels enjeux ? Quelles solutions ?
- Vieillir jeune grâce à votre alimentation – Les clés du bien vieillir.
- Innovations et dépendance – Nouveautés, tendances et solutions en faveur du bien vieillir et du handicap.

Ces événements réunissent chaque fois une majorité de nos adhérents ainsi que de nombreux partenaires : Réseaux Gériatriques, Associations, tutelles, SAAD, SSIAD, bénévoles et particuliers.

4° Projets expérimentaux

Le REGIES-95 conçoit, participe, anime des projets expérimentaux dans le domaine de la gériatrie et du handicap par la mise en place d'expérimentations variées :

- Équipe Mobile de Soins Palliatifs Territoriale dédiée aux EHPAD, en collaboration avec la CORPALIF.
- Télémédecine bucco-dentaire dédiée aux EHPAD et aux établissements du handicap.
- Télémédecine de nuit en partenariat avec SOS Médecins.

L'association bénéficie du soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Rétrospective de l'année 2020

Lors de l'Assemblée Générale du 12 Décembre 2019, Monsieur Louis Nouvel annonçait au Conseil d'Administration fraîchement renouvelé qu'il ne souhaitait pas se représenter au poste de Président.

Il introduisait dès lors la candidature de Madame Laurence Delmar à ce poste qui fut élue présidente du REGIES-95 à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés.

Lors des vœux du REGIES-95 du 29 Janvier 2020, Madame Laurence Delmar présentait aux adhérents les orientations 2020 de l'association : le développement des projets expérimentaux, de l'événementiel et de la communication.

2020 aurait dû être l'année du renouveau, faisant du lifting du REGIES-95 et de sa communication son projet phare. De nombreux projets étaient envisagés afin de nourrir cette communication : Olympiades culinaires, Olympiades sportives, colloques divers, projets expérimentaux en télémédecine...

Cependant, l'activité du REGIES-95 fût fortement ralentie par le confinement national mis en place le 17 Mars 2020 et qui perdura jusqu'au 11 Mai 2020. Le virus circulant toujours activement sur le territoire les événements en présentiel initiés ne purent voir le jour et le REGIES-95 dû imaginer de nouvelles actions en soutien aux établissements adhérents.

Le REGIES-95 : organisation et fonctionnement

Organisation des instances

◆ Le Bureau

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres 6 personnes pour constituer le bureau : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire Général, un Secrétaire Général Adjoint, un Trésorier, un Trésorier Adjoint.

Le Bureau élu le 12 Décembre 2019

Présidente	Laurence Delmar
Vice-président	Louis Nouvel
Secrétaire Générale	Virginie Hunault-Guedj
Secrétaire Général adjoint	Gilles Gognet
Trésorier	Fadi Chammah
Trésorier Adjoint	Dr Benjamin Rimaud

Le Bureau élu le 8 Décembre 2020

Présidente	Laurence Delmar
Vice-président	Louis Nouvel
Secrétaire Général	Gilles Gognet
Secrétaire Général adjoint	Dr Benjamin Rimaud
Trésorier	Fadi Chammah
Trésorier Adjoint	Dr Jacques Seguin

◆ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 19 membres élus par l'Assemblée Générale pour 3 ans renouvelables.

Le Conseil d'administration élu le 8 décembre 2020

Etablissement	Représenté Par
CERGY – RESIDENCE LE MENHIR	MATZ Carole
CORMEILLES EN PARISIS - RESIDENCE ZEMGOR	HENRY Murielle
EAUBONNE - GHEM	LAFOND Julien
EAUBONNE - EHPAD LES TILLEULS	SEGUIN Jacques
EAUBONNE - LE CLOS DES LILAS	LENCHANTIN Jamie
ENNERY - PÔLE MEDICAL EHPAD/SSR	CANDIO Céline
ENGHIEN LES BAINS - LA COMMANDERIE DES HOSPITALIERS	GOGNET Gilles
ERAGNY SUR OISE - RESIDENCE SOLEMNES	NOUVEL Louis
ERMONT - RESIDENCE ARPAGE LES PRIMEVERES	BERTRAND Michel
FRANCONVILLE - RESIDENCE YVONNE DE GAULLE	BOITTIN Maryline
L'ISLE ADAM - FONDATION CHANTEPIE MANICER	CHAMMAH Fadi
MGEN	RIMAUD Benjamin
MONTIGNY LES CORMEILLES – RESIDENCE JOHN LENNON	NEVES Peggy
MONTMORENCY- RESIDENCE MONTJOIE	HUNAUT-GUEDJ Virginie
MONTMORENCY - VILLA JEANNE D'ARC	CESSAC Anne-Lise
PONTOISE - CH-RENE DUBOS	PERRET Véronique
SAINT OUEN L'AUMÔNE - MAISON DU PARC	DELMAR Laurence
Coordinov	LAFHAIRI Naïma

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige. Les élections n'ayant pas eu lieu en 2015, les mandats de 8 établissements sont arrivés à échéance en 2020 :

- LE MENHIR – Cergy
- LE CLOS DES LILAS – Eaubonne
- RESIDENCE YVONNE DE GAULLE – Franconville
- DONATION BRIERE MGEN – Fontenay en Parisis
- MONTJOIE – Montmorency
- VILLA JEANNE D'ARC – Montmorency
- CH RENE DUBOS – Pontoise
- LE BOISQUILLON – Soisy sous Montmorency

Les établissements ci-dessus ont tous été renouvelés suite au vote de l'Assemblée Générale du 8 Décembre 2020, mis à part le Boisquillon qui n'a pas souhaité représenter sa candidature et qui a été remplacé par la DAC Coordinov.

◆ L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale réunit les adhérents du REGIES-95, membres institutionnels ou associés.

Habituellement, deux Assemblées Générales ordinaires sont organisées annuellement et ont pour objet :

- Le vote du budget,
- Les élections du Conseil d'Administration,
- Une présentation des groupes de travail par des représentants de ces groupes, avec éventuellement une demande de validation de l'Assemblée Générale pour les travaux finalisés,
- Une présentation des événements passés et à venir dans le domaine de la gériatrie,
- Un temps d'échanges entre les adhérents.

Tous les participants des groupes de travail sont invités aux Assemblées Générales du REGIES-95.

Cette année exceptionnellement, compte tenu de la crise sanitaire, une Assemblée Générale unique a été organisée le 8 Décembre 2020 par visioconférence.

Les adhérents du REGIES-95

En 2020, 97% des EHPAD du Val d'Oise sont adhérents à l'association.

Le REGIES-95 regroupe 73 EHPAD du Val d'Oise, publics, privés à but lucratif et privés à but non lucratif, 3 GHT, 1 indépendant, 1 DAC, 1 résidence service, 2 FAM, 3 MAS, 1 SAAD, 2 cliniques et 4 SSR.

◆ Le comité scientifique

Né en 2017, le comité scientifique est une instance consultative qui a pour vocation d'émettre des avis et recommandations sur les orientations du REGIES-95 dans une démarche prospective. Suivant cet objectif, les membres du comité scientifique sont des personnalités ayant compétence dans les domaines d'activité de l'Association, en particulier dans le domaine de la formation et de la santé.

Il est composé de 16 membres maximum proposés et nommés par le Conseil d'Administration pour un mandat de deux ans. Le comité scientifique élit parmi ses membres un président et un vice-président et se réunit une à trois fois par an selon les besoins du REGIES-95.

Le comité scientifique a été validé par le Conseil d'Administration du 1^{er} Octobre et est composé comme tel :

- ◆ Monsieur Gilles GOGNET, directeur général, « La Commanderie des Hospitaliers – Enghien-Les-Bains »
- ◆ Docteur Hazem ATRI, Médecin coordonnateur, Président de la CME, « Clinique du Château – Herblay »
- ◆ Madame Jessica PETIT, IDEC, « MGEN »
- ◆ Docteur Philippe TAURAND, Chef de pôle gériatrie « GHEM et CH Victor Dupouy – Eaubonne et Argenteuil »
- ◆ Docteur Nathalie FRANCIUS, Médecin coordonnateur, « La Chataigneraie – Cormeilles en Parisis »
- ◆ Docteur Benjamin RIMAUD, Médecin coordonnateur, « MGEN Donation Brière et secrétaire général adjoint du REGIES – Fontenay en Parisis »
- ◆ Docteur Nicolas SERAMY, Médecin coordonnateur, « Domaine de Saint Pry et Le Patio – Saint-Prix et Montmagny »
- ◆ Madame Anne-Lise CESSAC, Directrice « Villa Jeanne d'Arc – Montmorency »
- ◆ Docteur Christian BATCHY, Médecin gériatre, Directeur Médical « Hôpital Gériatrique de l'Isle Adam-Parmain »
- ◆ Madame Eva THEODORE, Ergothérapeute, « Le Quai des Brumes – Parmain »
- ◆ Madame Magalie GARCIA, Psychomotricienne, « John Lennon – Montigny-Lès-Cormeilles »
- ◆ Madame Ewa CHMIELARZ, Psychologue « Bellevue - Villiers le Bel »
- ◆ Madame Jane MONDESIR, Diététicienne, « GHEM – Eaubonne ».

Compte tenu de la situation sanitaire, il ne s'est pas réuni en 2020 et l'élection de la présidence devra être organisée en 2021. Leur avis sera recueilli sur les travaux des groupes de travail, sur le projet de télémédecine bucco-dentaire, notamment concernant les indicateurs d'évaluation choisis, et sur le développement du projet Startups qui sera développé plus bas dans le présent document.



Les instances en 2020



Bureau du 29 Janvier 2020 – Fondation Chantepie Mancier

5 Membres du Bureau étaient présents lors de cette réunion qui avait principalement pour objet la fixation des orientations 2020 du REGIES, la validation du Rapport d'activité 2019, et le point sur les différents projets.

S'agissant des orientations du REGIES-95 pour 2020, l'accent est fortement mis sur le développement de la communication : nouveau logo, nouvelle charte graphique, création d'une E-letter, proposition d'intégrer les réseaux sociaux.

Le Bureau a validé le rapport d'activité sous réserves de deux modifications et prévoit de le faire valider en Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration du 4 Février 2020 – Maison du Parc

11 membres étaient présents lors de cette réunion durant laquelle le rapport d'activité 2019 est validé à l'unanimité des membres présents. Les différents événements prévus : Olympiades culinaires, Olympiades sportives, Colloque « Sport Santé Sénior » sont rappelés aux membres du Conseil d'Administration et il est proposé d'organiser un colloque sur les AVC.

Le développement de la communication constitua un point important de cette réunion, proposant aux membres du CA la création d'un « Comité Éditorial » à cet effet.

Un point est également fait sur le projet de groupement d'employeurs de la DOMS qui soulève de nombreux débats au sein du Conseil d'Administration, qui décide cependant tout de même de participer à la réflexion.

Bureau du 27 Février 2020 – Fondation Chantepie Mancier

4 membres étaient présents lors de cette réunion dont le but principal était de décider de l'avenir des formations bucco-dentaires suite au rapport d'étape de cette action présentée à l'ARS-IF le 12 Février 2020.

Les membres du Bureau ont décidé à l'unanimité des membres présents de ne pas poursuivre les formations telles que connues jusqu'alors et d'utiliser le reliquat de l'action afin de créer une équipe mobile bucco-dentaire.

Ledit projet a été transmis à l'ARSIF, qui n'a à ce jour, pas statué à ce sujet.

Bureau du 15 Avril 2020 – Skype

4 membres étaient présents lors de cette réunion. Il y a notamment été décidé que l'Assemblée Générale initialement prévue le 2 Juin ne pouvant être organisée en présentiel sera annulée et qu'une unique Assemblée Générale aura lieu en fin d'année.

Bureau du 5 Mai 2020 – Skype

4 membres étaient présents lors de cette réunion qui a eu notamment pour objet la validation des comptes 2019 avant leur présentation au Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration du 12 Mai 2020 – Skype

7 membres étaient présents lors de cette réunion. Les comptes 2019 y ont été validés. En outre, il a été décidé par le Conseil d'Administration que les établissements adhérents du REGIES-95 pourront faire remonter leurs besoins divers durant la crise afin que ceux-ci soient transmis à l'ensemble des adhérents dans une logique de mutualisation des ressources.

Bureau du 23 Juin 2020 – Skype

5 membres étaient présents lors de cette réunion ayant pour objet la validation de plusieurs projets. C'est ainsi que le projet de clip musical sur la chanson « Et demain ? » du Collectif, les « 3 questions à » et l'affiche présentant les actions des EHPAD pendant la crise ont été validés par le Bureau. Il a également été décidé de mener une enquête auprès des adhérents afin de connaître leurs problématiques durant la crise. Le projet de partenariat avec SOS médecin visant à mettre en place la télémédecine la nuit dans certains EHPAD a été proposé et validé. Une idée de projet d'expérimentation « startups » est également proposée.

Bureau du 5 Septembre 2020 – Fondation Chantepie-Mancier

4 membres étaient présents lors de cette réunion. Il y a été décidé de ne pas reprogrammer les dates de formation bucco-dentaire qui avaient dû être annulées du fait de la crise. Enfin, le Bureau a statué sur la création d'un groupe de travail dédié à l'organisation des 20 ans du REGIES.

Conseil d'Administration du 1^{er} Octobre 2020 – Fondation Chantepie-Mancier

8 membres étaient présents et un membre était représenté (La commanderie des Hospitaliers) lors de cette réunion. Le travail du Comité Éditorial du REGIES-95, visant à proposer un nouveau nom, un nouveau logotype, une nouvelle charte graphique est présenté lors de ce Conseil d'Administration. C'est ainsi que Monsieur Maurel, de la société Ikoneo, a présenté plusieurs propositions de noms associés à plusieurs logos. Finalement un nom (GÉRONTO 95) et un logo ont été choisis à la majorité absolue des membres présents et représentés pour remplacer « REGIES-95 ». Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité des membres présents la nomination des membres du Comité Scientifique ainsi que le projet startup.

Bureau du 20 Novembre 2020 – Visioconférence

4 membres étaient présents lors de cette réunion.

Y a été présenté le budget prévisionnel 2021, validé par l'ensemble du Bureau, de même que la présentation des modifications de statuts envisagés. Le Bureau insiste sur l'importance de développer les formations du REGIES-95 et les salariés travailleront sur une nouvelle gamme de formations.

Le Bureau a également permis à ses membres de faire un point sur les différents projets en cours (SOS Médecins, Télémédecine Bucco-dentaire, Concours culinaire, 20 ans du REGIES...) mais également sur le temps de travail et la répartition des tâches des salariés du REGIES-95.

Conseil d'Administration du 24 Novembre 2020 – Visioconférence

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 24 Novembre 2020 a compté 8 membres présents et un membre représenté.

Y a été présenté le budget prévisionnel 2021 qui a été validé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, de même que la modification des statuts.

Les différents projets en cours ou à venir ont été présentés et les membres du CA ont entamé une réflexion sur la création d'une formation en Soins Palliatifs.

Assemblée générale du 8 Décembre 2020 - Visioconférence

58 adhérents étaient présents ou représentés lors de cette Assemblée Générale dont l'ordre du jour appelait plusieurs votes :

- L'élection du Conseil d'Administration
- Le vote du budget prévisionnel 2021
- La modification des nouveaux statuts validant l'adoption du nouveau nom : GÉRONTO 95

Les deux derniers points ont été adoptés, et le Conseil d'Administration a été élu.

Conseil d'Administration Extraordinaire du 8 Décembre 2020 – Visioconférence

Le Conseil d'Administration Extraordinaire du 8 Décembre 2020 appelait un ordre du jour unique : l'élection du Bureau pour un mandat de 3 ans.

Un membre s'est présenté par siège disponible et tous ont été élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

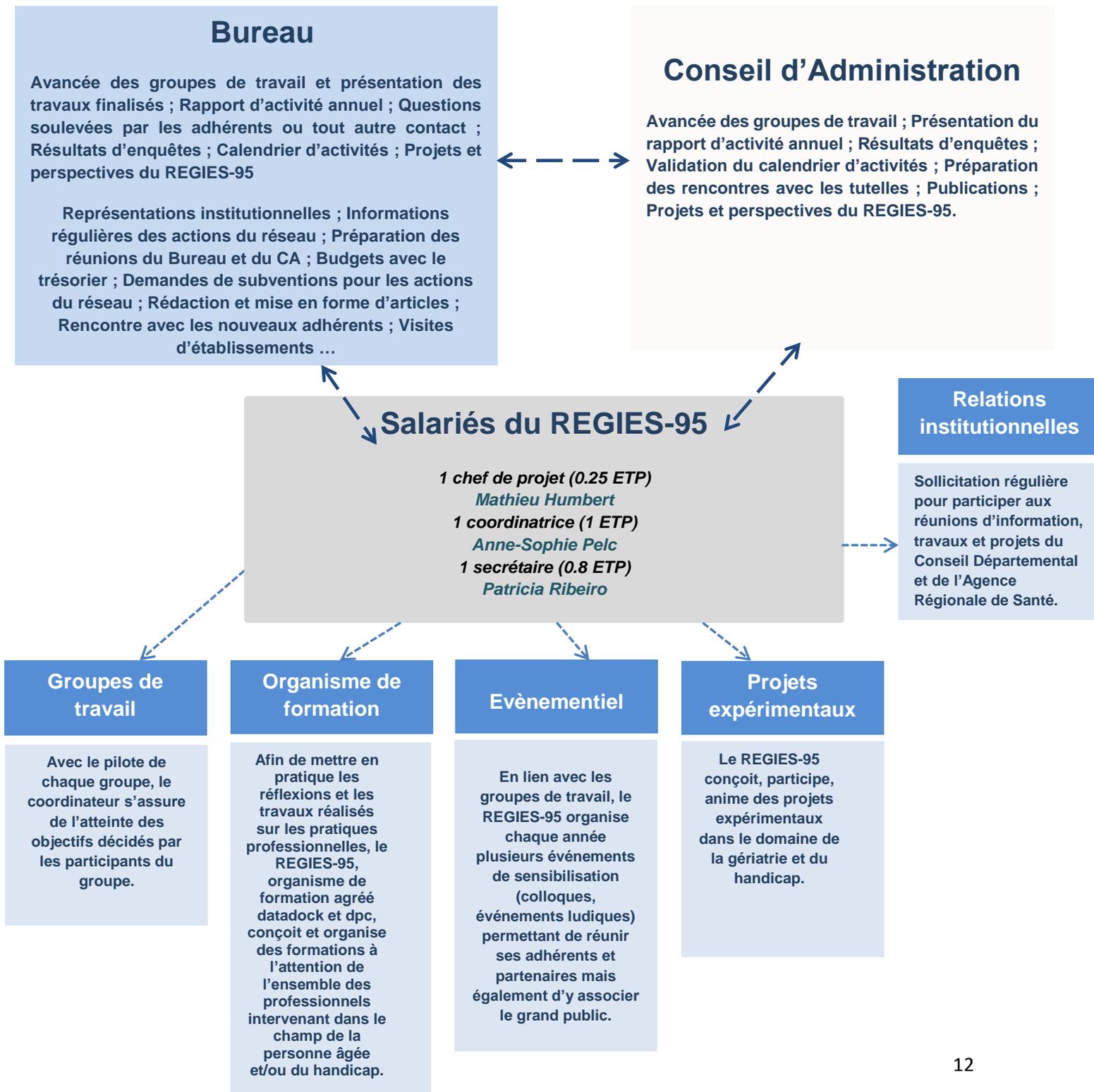
Bureau exceptionnel du 8 Décembre 2020 – Visioconférence

Un Bureau exceptionnel a été organisé, réunissant l'ensemble des membres du Bureau. La réunion avait pour unique objet de statuer sur la demande de Madame Pelc, coordinatrice de réseau, visant à réduire son préavis de départ. Cette demande a été validée par le Bureau à l'unanimité.

Fonctionnement du REGIES-95

♦ La coordination

En 2020, l'équipe du REGIES-95 est composée de trois salariés : Monsieur Mathieu Humbert désigné chef de projet lors du Conseil d'Administration du 12 Décembre 2019, Madame Anne-Sophie Pelc coordinatrice et de Madame Patricia Ribeiro, Assistante. Les activités et les projets du REGIES-95 ont été coordonnés et animés par ses trois salariés sous la validation du Conseil d'Administration et du Bureau.



♦ La communication

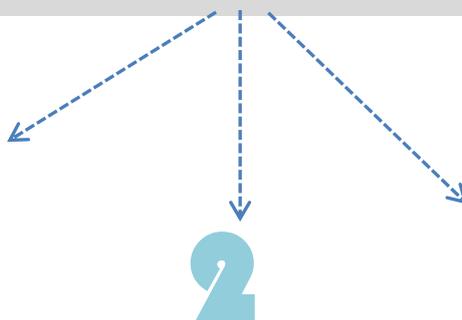
REGIES-95

1

Le site internet

Outil de communication pour les adhérents, il est administré par la coordinatrice du Réseau. Il propose une présentation complète du REGIES-95, de ses activités et des actions menées. Un onglet « Formations du REGIES-95 » présente toutes les formations proposées dans le cadre du développement de la branche Formation.

Ce site, ouvert en 2007, a bénéficié d'une « refonte » fin 2013. En 2019 les salariés du REGIES ont intégralement réorganisé le site dans l'objectif de le dynamiser davantage. Le nouveau site du REGIES-95 a vu le jour en Décembre 2019, proposant une interface plus moderne et intuitive et permettant au public, professionnels, particuliers et adhérents d'avoir accès à toute la documentation produite par le REGIES-95, au calendrier de ses événements mais également de le contacter directement via le formulaire de contact.



2

La communication aux adhérents

Le REGIES-95 communique aux membres des groupes de travail les événements, documents de travaux ou articles relatifs au thème de leur groupe.

Les résultats issus des travaux des groupes de travail sont ensuite présentés aux adhérents lors de l'AG, validés par le Comité Scientifique et mis à disposition sur le site internet du REGIES-95.

Compte tenu des changements du personnel dans les établissements adhérents, nous sommes régulièrement amenés à présenter le Réseau aux nouvelles directions ou aux nouveaux personnels.

Cette présentation a lieu lors de rencontres organisées dans les établissements ou bien par téléphone ou encore lors des réunions des groupes de travail.

3

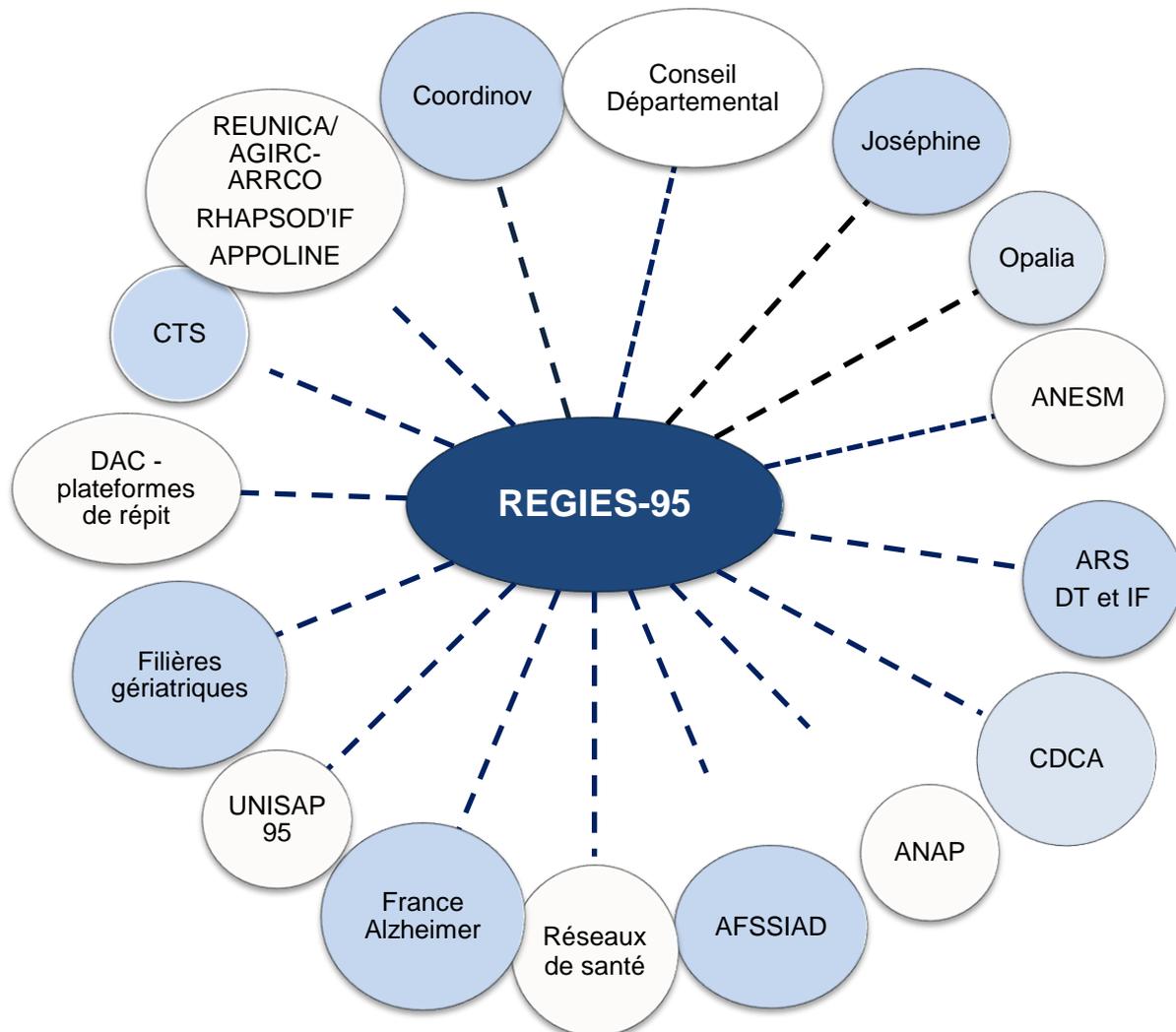
La fiche d'identité

Elaborée en 2012, elle est proposée chaque année avec l'appel à cotisation et nous aide à la mise à jour des correspondants - Directions, Médecins coordonnateurs et Infirmières coordonnatrices - pour une meilleure communication.

La communication a été un axe de travail majeur en 2020. Un point exclusivement dédié à cet axe est détaillé plus loin dans le présent document.

◆ Les relations institutionnelles

Que ce soit au sein du Val d'Oise ou de la région Ile de France, le REGIES-95 est reconnu en tant qu'expert dans le domaine gérontologique et de nombreux liens et partenariats se sont créés au fil des ans.



Les Groupes de travail

Accueil de jour

Admission

Animation

Bienveillance

Compléments nutritionnels

Equipe mobile de soins palliatifs

Ethique

Hébergement temporaire

Hospitalisation à domicile en EHPAD

Pathos

Personnes handicapées vieillissantes

Place des rééducateurs en EHPAD

Régulation des flux EHPAD/Hôpital

Rites funéraires

Présentation

Les groupes de travail constituent l'axe originel du fonctionnement du Réseau, permettant à des professionnels divers de se réunir pour travailler sur des thématiques communes afin d'améliorer les pratiques au sein des établissements. Les travaux réalisés par les groupes de travail sont ensuite accessibles à tous les établissements adhérents au REGIES-95, sur le site : www.regies95.com

L'impact du travail fourni est empreint de l'implication des participants pour l'intérêt général.

Conformément au précepte initial, les groupes de travail pluri disciplinaires associant soignants, administratifs, services techniques, constituent un moment d'échanges entre les professionnels d'horizons différents.

La baisse de la participation dans les groupes de travail ces dernières années ne reflète pas une baisse de motivation ni des soignants ni de l'encadrement, mais une réelle difficulté d'organisation des remplacements des personnels.

De même, les sujets pouvant faire l'objet d'un groupe de travail s'amenuisent puisque des organismes nationaux s'en saisissent déjà pour proposer des protocoles divers. Ainsi, le REGIES-95 a décidé de reprendre certaines préconisations pour produire des condensés à destination des personnels de terrain.

Ce constat a conduit le REGIES-95 à proposer des groupes de travail « flash » visant la création et le suivi de projets divers.

Contexte de l'année 2020

Le constat de ces dernières années est le suivant : le Turn Over, le manque de personnel et de temps permettent de moins en moins aux établissements de détacher leur personnel afin qu'ils assistent aux groupes de travail, expliquant que de moins en moins de groupes soient actifs en 2020.

À cette problématique déjà fortement impactante en 2019 s'est ajoutée la crise sanitaire de la COVID-19 qui ne permettait pas l'organisation de réunions en présentiel d'une part, mais qui engendrait également l'indisponibilité des professionnels, surchargés par la gestion de crise d'autre part.

Ce qui précède explique que les groupes de travail n'aient pas été très actifs en 2020 ou ont fait l'objet de réunions flash justifiées par l'urgence sanitaire.

Plusieurs groupes de travail se sont néanmoins réunis en 2020 :



En sus des groupes de travail menés par le REGIES-95, l'association a été associée à des groupes de réflexion organisés par le Conseil Départemental du Val d'Oise.



Olympiades

Objectifs du groupe

Pour la 10^e année des Olympiades culinaires du REGIES-95, un projet décomposé en 3 parties a été proposé et retenu par la Conférence des Financeurs du Val d'Oise : les Olympiades culinaires, un colloque sur le thème de « Sport, Santé, Seniors » et des Olympiades sportives.

Afin d'organiser ces événements, deux groupes ont été constitués : un groupe travaillant sur les Olympiades culinaires et un groupe travaillant sur le colloque.

Le groupe devant travailler sur les Olympiades sportives n'a pas pu être constitué en 2020.

Composition

Le groupe pilote des Olympiades culinaires était composé de 6 personnes et s'est réuni deux fois le 13 Novembre 2019 et le 16 Janvier 2020.

Le groupe pilote du Colloque était composé de deux membres du CDOS95 et de 3 membres du REGIES-95. Il s'est réuni deux fois les 19 Septembre et 21 Novembre 2019. Les échanges ultérieurs n'ont eu lieu que par mail.

Résultat

Le groupe pilote « Olympiade culinaires » avait prévu d'organiser le concours le 19 Mars 2020 à l'IMA de Villiers-Le-Bel sur le thème de « Tous bouche-bé en une bouchée ». Ce concours ayant été reporté du fait de la crise a été organisé sous un format entièrement dématérialisé en Janvier 2021.

Le groupe pilote du Colloque avait prévu d'organiser un colloque intitulé : « L'activité physique et sportive : mode d'emploi pour bien vieillir » en partenariat avec le CDO95 et l'ILEPS de Cergy le 11 Juin 2020.

Stratégie de communication

Objectifs du groupe

Le groupe « stratégie de communication », créé en 2019 a décidé en 2020 de se scinder en deux groupes aux thèmes distincts : « Comité éditorial » et « Journées du patrimoine ».

L'objectif 2020 du groupe « Journées du patrimoine » était d'organiser des portes ouvertes dans les EHPAD adhérents du REGIES-95 lors des journées du Patrimoine de Septembre 2020.

Composition

Le groupe « stratégie de communication », n'a pu se réunir qu'une fois en 2020 le 6 Mars.

La réunion ayant eu lieu à la veille de la fermeture des EHPAD, seuls deux membres du groupe y étaient présents.

Résultat

La volonté du groupe d'ouvrir les EHPAD adhérents du REGIES-95 au grand public a été avortée du fait de la situation sanitaire.

Comité éditorial

Objectifs du groupe

Le groupe « Comité éditorial » est issu de la scission du groupe « stratégie de communication ».

L'objectif de ce groupe, tel que défini lors de la réunion du 6 Mars 2020 et suivant les nouvelles orientations pour le REGIES-95 annoncées en Janvier 2020, était de développer la communication de l'association et notamment de :

- Modifier le logo
- Modifier la charte graphique
- Créer une E-Letter
- Intégrer les réseaux sociaux.

Composition

Le groupe « Comité éditorial », composé de 3 membres s'est réuni 2 fois les 21 Juillet et 17 Septembre 2020.

Le groupe a notamment travaillé à distance par échanges de mails.

Procédure

Le groupe « Comité éditorial » afin d'atteindre les objectifs fixés, a décidé de faire appel à une agence de communication.

A cet effet un appel d'offre a été validé par les membres du groupe, contenant un cahier des charges présentant les attentes du groupe.

Il y était notamment question de :

- Développer un nouveau logotype ;
- Développer une nouvelle charte graphique ;
- Développer une E-Letter ;
- Développer une stratégie de communication ;
- Intégrer les réseaux sociaux.

3 agences de communication ont répondu à l'appel à projet lancé.

A l'issue de l'analyse des offres, intervenue le 21 Juillet 2021, l'agence IKONEO a été retenue pour accompagner le REGIES-95 dans sa stratégie de communication.

L'agence de communication propose au REGIES-95 de changer son nom qui, selon elle, n'est pas suffisamment explicite pour le grand public.

C'est ainsi que 3 nouveaux noms et 4 nouveaux logos ont été proposés au Conseil d'Administration du REGIES-95 qui a validé le changement de nom et choisi un nouveau logo.

Le nouveau nom et le logo associé ont été présentés et adoptés lors de l'Assemblée Générale du 8 Décembre 2020.

Visites en EHPAD

Objectifs du groupe

Le groupe « visites en EHPAD » a été un groupe flash initié lors de la crise de la COVID-19 suite à l'annonce ministérielle du 19 Avril annonçant la réouverture des EHPAD aux visites.

Son objectif était d'indiquer aux établissements adhérents au REGIES-95 dans quelles mesures et selon quelles procédures ils pouvaient organiser les visites.

Composition

Le groupe « visites en EHPAD » ne s'est réuni qu'une seule fois en visioconférence le 21 avril 2020 et était composé de 6 personnes.

Résultat

Le groupe de travail a produit une procédure et une charte de visites proposant une démarche et une organisation stricte des visites.

Groupement d'employeurs

Objectifs du groupe

Le groupe de travail « groupement d'employeurs » a été organisé et piloté par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

Le REGIES-95 a été associé à la réflexion autour de cette thématique.

L'idée de ce groupement d'employeurs était de mettre à disposition des structures du personnel. Cet organisme, créé sous forme d'association permettrait à chaque adhérent de faire appel à des professionnels de remplacement pour une durée convenue à l'avance.

Une facture serait émise par l'association vers l'adhérent (client, EHPAD...) couvrant le coût du salaire du professionnel et les frais administratifs, sans application de marge commerciale.

Composition

Le groupe « groupement d'employeurs » est composé de membres du Conseil Départemental du Val d'Oise, de membres de la Direccte, de membres de la Fédésap et de la plateforme UNISAP 95.

Une réunion s'est tenue le 23 Janvier 2020 et divers échanges téléphoniques ont eu lieu, notamment les 30 Avril et 25 Mai 2020.

Personnes handicapées vieillissantes

Objectifs du groupe

Le groupe de travail « Personnes Handicapées vieillissantes » a été initié et piloté par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

Le REGIES-95 a été associé à la réflexion de même que plusieurs de ses adhérents.

L'objectif du groupe était de recueillir les témoignages des établissements accueillant des personnes handicapées vieillissantes. La volonté du Conseil Départemental dans cette démarche était de trouver une solution au manque d'unités dédiées à ce public particulier.

En effet, le Val d'Oise compte 327 personnes handicapées vieillissantes dont 253 résidents en EHPAD, 44 en USLD et 30 en résidence autonomie.

Composition

Le groupe « personnes handicapées vieillissantes » est composé de 15 personnes issues du Conseil Départemental du Val d'Oise, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, du REGIES-95 et de structures accueillant des personnes handicapées vieillissantes.

Une réunion unique s'est tenue le 7 Septembre 2020.

Résultat

Il ressort du groupe de travail que le Conseil Départemental du Val d'Oise ne prévoit pas l'ouverture de nouvelles unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes en EHPAD.

Afin de pallier les lacunes du terrain, le groupe a émis l'idée de créer une équipe mobile issue des structures du handicap (MAS et FAM) afin qu'elles se déplacent au sein des EHPAD pour leur apporter leur savoir-faire.

REGIES-95 : Organisme de formation

Présentation

Le REGIES-95 est agréé organisme de formation depuis 2006.

Les outils créés depuis une quinzaine d'années par les groupes de travail pluridisciplinaires, les savoirs et les savoir-faire, les ressources au sein du REGIES-95, ont conduit à la constitution d'un groupe de travail « Formations du REGIES-95 ».

L'organisation des Olympiades des plats mixés a aussi permis chaque année depuis 2010 de former les équipes de cuisine aux risques encourus par les troubles de la déglutition et de les initier à la réalisation de textures adaptées.

Ce groupe pluridisciplinaire « Formations du REGIES-95 » initié en octobre 2013 a poursuivi et développé son activité pour aboutir à l'identification d'un **Espace Formations du REGIES-95** en 2015. Ainsi la richesse et la qualité des échanges pourront être transmises aux acteurs de terrain en apportant des réponses aux besoins des établissements.

Les formations proposées par les partenaires du REGIES-95 peuvent être intégrées à notre catalogue dès lors qu'elles entrent dans le champ de compétence de nos actions et qu'elles sont validées par le comité scientifique.

Par ailleurs, le REGIES-95 s'est engagé en 2017 dans une démarche de certification qualité.

En effet tout organisme possédant un numéro de déclaration d'activité formation doit être conforme au décret qualité de 2015. Dans le cas contraire, les prestations de formation réalisées ne sont pas prises en charge par les OPCA.

Les financeurs de la formation professionnelle avaient fixé la date du 30 juin 2017 pour que les organismes formateurs se conforment au décret qualité. Un référencement « datadock » est donc devenu obligatoire. Le REGIES-95, obtenant le précieux sésame, continu donc sa démarche d'amélioration de ces pratiques.

En 2020, le REGIES-95 a obtenu l'agrément OGDPC qu'il avait perdu en 2016.

Un nouveau catalogue de formations en cours de construction devrait voir le jour en 2021 pour proposer des formations adaptées aux besoins des EHPAD.



Les formations réalisées

En 2020, plusieurs formations ont été réalisées. Cependant, depuis Mars 2020, la crise sanitaire n'a pas permis de proroger cette activité nécessitant des adaptations trop importantes et une impossibilité de mobiliser les équipes soignantes déjà surchargées par la gestion de la crise.

Droit du Patient

Objectifs

- Identifier le cadre éthique dans la relation d'aide à l'institution
- Définir la bientraitance
- Connaître le cadre légal des droits du patient
- Définir le cadre d'intervention

L'année 2020

- 1 session organisée les 14 et 16 Janvier 2020
- Fondation Chantepie Mancier
- 10 participants

Répondre de façon adaptée aux situations d'agressivité des personnes âgées

Objectifs

- Savoir écouter et interpréter
- Être en mesure d'analyser les raisons de l'agressivité des personnes à travers les manifestations verbales et comportementales
- Désamorcer les situations de violences verbales
- Identifier les causes possibles de l'agressivité
- Gérer l'agressivité et les situations de violence

L'année 2020

- 2 sessions de formation en INTRA
- Etablissements de l'APAJH 95
- Formation de 2 journées :
 - les 2 et 4 Septembre 2020
 - les 8 et 9 Septembre 2020
- 18 participants

Formation bucco-dentaire – APAJH 95

L'APAJH-95 a commandé une formation bucco-dentaire en dehors de l'action financée par l'ARS. Cette formation devant se dérouler au mois de Mai a dû être annulée. Sur demande de l'établissement, elle sera reportée en Juin 2021.

Programme pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire de la personne âgée

Contexte et historique du dispositif

De nombreuses enquêtes démontrent que la population des seniors, particulièrement en institution, présente des besoins de soins et de prévention bucco-dentaire très importants.

Depuis 2001, le Réseau Gérontologique Inter Etablissements et Services du Val d'Oise (REGIES-95) s'est donné comme objectif d'améliorer les pratiques professionnelles et d'apporter des solutions concrètes aux équipes qui accompagnent les personnes âgées.

Dans ce cadre, une expérimentation (2007-2008) menée en partenariat avec de nombreux acteurs – chirurgiens-dentistes universitaires, coordinateur du réseau, chefs d'établissement – et réalisée auprès de quelques 300 personnes résidant dans 14 EHPAD adhérents au REGIES-95, a confirmé tout l'apport bénéfique d'une formation du personnel soignant sur la santé orale des résidents (cf. années précédentes).

Cette étude-action a permis de bâtir un modèle de formation appelé : « Bien vieillir, bien manger, bien sourire ».

Dans ce cadre de nombreuses actions de formation ont été réalisées auprès des établissements du Val d'Oise financées par REUNICA.

La reconnaissance de ce travail par les pouvoirs publics a permis la formation d'une équipe de formateurs afin d'étendre ce modèle aux EHPAD de Seine et Marne (77).

Dans le cadre d'une convention avec l'ARS-IF, le REGIES-95 s'engage à réaliser un programme de formation de plusieurs professionnels au sein de 155 EHPAD sur au moins 2 départements d'Ile-de-France (35 EHPAD du Val d'Oise, 120 EHPAD hors Val d'Oise dont au moins 75 en Seine-et-Marne).

Ce programme comprend la formation de « Référénts Formateurs en santé orale », de « Référénts en santé orale » et de « Médecins coordonnateurs en santé orale ». Ce programme comprend également la formation de chirurgiens-dentistes pour 3 à 4 EHPAD.

Pour la réalisation de ces programmes, l'ARS-IF a octroyé un financement de 799 850 €. Cette convention prendra fin en 2020.

En parallèle, la Conférence des financeurs du Val d'Oise va financer la formation d'un « Référént Formateur en santé orale » et d'un « Référénts en santé orale » pour chaque SSIAD du Val d'Oise.

Afin de réaliser ces actions sur deux territoires distincts, un 0,4 ETP de coordination et un 0,2 ETP de secrétariat ont été attribués. En 2019, la dotation avait baissé à 0,2 ETP de coordination et à 0,15 ETP de secrétariat, l'action ne nécessitant plus la mise en place chronophage initiale.

L'ARS de Lieusaint ne pouvant plus accueillir la formation bucco-dentaire dans ses locaux du fait d'une augmentation de leur activité, l'AEDE le Chemin à Cesson a accepté de l'accueillir à son tour pour l'année 2020.

Début 2020 les résultats de cette action étaient positifs avec la quasi-atteinte des objectifs fixés en termes d'EHPAD formés sur le département de la Seine et Marne. En effet, entre 2017 et 2019, 63 EHPAD et 163 stagiaires avaient bénéficié de cette formation sur le territoire sur les 75 que le REGIES-95 s'était fixé. La nouvelle session qui devait avoir lieu en 2020-2021 devait former les quelques EHPAD

restants avec l'inscription de 8 nouveaux établissements. C'est ainsi qu'un total de 72 EHPAD du 77 auraient été formés à l'issue de cette nouvelle année de formation.

Cependant sur les 5 sessions organisées (2 formations 8 jours, 2 formations 3 jours et une formation Medec), seule une formation de 3 jours à entièrement pu avoir lieu.

La formation étant conçue de telle manière que les stagiaires réalisent des travaux de groupes et des travaux dirigés, celle-ci n'a pas pu être remaniée pour être proposée en visioconférence.

En outre, le format pédagogique ne permettait pas non de continuer les formations à l'issue du déconfinement, sans oublier le contexte sanitaire incertain qui pesait sur le pays.

Les formations annulées n'ont à ce jour pas pu être réorganisées. En outre, les formations qui avaient débuté et qui n'ont pas pu aboutir devront être réorganisée parfois depuis le début étant donné que les professionnels qui avaient débuté la formation ne seront peut-être plus en poste lorsque de nouvelles dates seront fixées du fait du turn-over important rencontré dans les EHPAD.

Les formateurs de l'action Bucco-dentaire n'ayant pu assurer les formations durant la période de la COVID-19 et notamment aux mois de Mars et d'Avril ont bénéficié du chômage partiel, impactant nécessairement le budget de l'action.

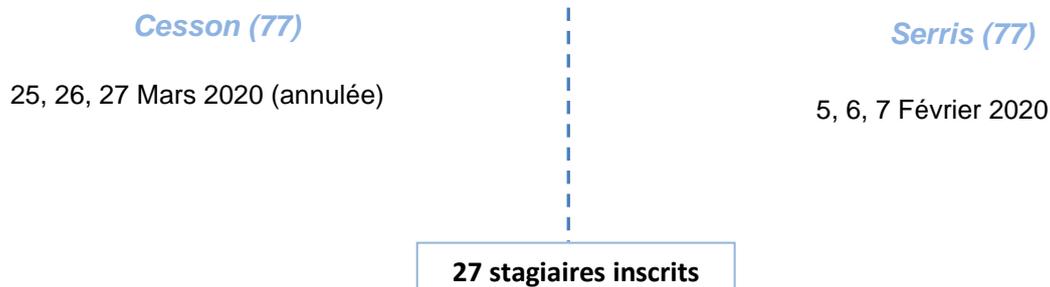
Les formations bucco-dentaires

EHPAD de la Seine et Marne en 2020

Formation de soignants formateurs

Cesson (77)		Serris (77)
15, 16, 17 Janvier		20, 21, 22 Avril (annulée)
26, 27, 28 Février		8, 9, 10 Juin (annulée)
24 Avril (annulée)		11 Septembre (annulée)
12 Juin (annulée)		16 Octobre (annulée)
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; margin: 10px auto;">14 stagiaires inscrits</div>		

Formation de soignants référents



Formation de médecins coordinateurs

Cesson (77) et Serris (77)

Une session de deux jours avait été prévue pour les 17 Mars à Serris et 28 Avril à Cesson. 7 médecins s'étaient inscrits. Malheureusement cette session n'a pas pu avoir lieu.

Les formations bucco-dentaires SSIAD du Val d'Oise en 2020

Débutée en 2018, cette formation initialement destinée aux SSIAD du Val d'Oise souffrait d'un faible taux de remplissage notamment concernant la formation 8 jours.

La session 8 jours de 2019 ayant dû être annulée du fait d'un nombre insuffisant de participants, celle-ci a été réorganisée à partir de Février 2020 regroupant, avec l'accord de l'ARS, des SSIAD et des EHPAD.

Formation de soignants formateurs

26, 27, 28 Février 2020
1, 2, 3 Avril 2020 (annulée)
15 Mai 2020 (annulée)
3 Juillet 2020 (annulée)

18 stagiaires inscrits

Evènementiel

Présentation

LE REGIES-95, dans sa volonté de promouvoir les bonnes pratiques, organise des événements divers à destination des professionnels mais également du grand public. Olympiades culinaires et conférences permettent au REGIES d'atteindre cet objectif.

Des Olympiades culinaires...

Nées en 2010, les Olympiades culinaires sont issues des travaux du CLAN. Devenues depuis un événement incontournable du REGIES-95, elles permettent aux équipes de cuisine des EHPAD de partager techniques et idées pour améliorer les plats proposés au quotidien aux résidents des institutions, tout en adaptant les textures à leurs besoins.

Une nouvelle édition des Olympiades culinaires avait été organisée pour 2020 et devait se tenir à l'IMA de Villiers Le Bel, pour la 2^e année consécutive le 19 Mars.

Sur le thème « Tous bouche-bé en une bouchée », le défi aurait été de réaliser des choux sucrés et salés à l'occasion des 10 ans du concours.

8 binômes, composés d'un chef cuisinier d'EHPAD et d'un étudiant de l'IMA devaient être composés pour relever le challenge.

Un jury, composé de personnalités du Conseil Départemental, de l'ARS mais majoritairement composé de résidents des EHPAD adhérents et de leurs équipes (administratives, soignantes, d'animation) avait également été prévu.

Cette nouvelle saison, parrainée par Merouan Bounekraf de Top Chef, aurait également proposé des mini conférences autour de l'alimentation et du métier de cuisinier.

Compte tenu de la situation sanitaire, et du confinement ayant été prononcé quelques jours plus tôt, cette nouvelle édition n'a malheureusement pas pu voir le jour.

... au concours de cuisine entièrement dématérialisé.

À situation exceptionnelle, dispositions exceptionnelles.

Afin de pouvoir organiser son célèbre concours culinaire malgré les circonstances, le REGIES-95 a opté pour une nouvelle version entièrement dématérialisée de celui-ci.

En outre, cette année, les cuisiniers n'auront pas été les seuls sous les projecteurs puisque les équipes et les animateurs ont rejoint l'aventure. 7 établissements ont participé à cette nouvelle édition.



Concours culinaire

“Tables et assiettes en fête”

Sous format dématérialisé!

Participation et votes en ligne

Inscriptions des cuisiniers et des équipes d'animation

du 4 au 27 Novembre 2020

par mail à : regiesidf@gmail.com

MENUS & DÉCORATIONS DE FÊTES · VIDÉO DES RÉALISATIONS · LIVRE DE RECETTES

video with PosterMyWeb.com



www.regiesidf.com
regiesidf@gmail.com



La période des fêtes de fin d'année a été choisie pour organiser cette version numérique du concours.

En effet, nombreux sont les EHPAD qui organisent pour leurs résidents de véritables fêtes de fin d'année accompagnées de leurs décorations et de leurs menus délicieux.

Le concours culinaire 2020 a été organisé sur le thème de « tables et assiettes en fête ».

L'objectif était simple :

Pour les équipes et les animateurs il s'agissait de proposer une décoration de table festive.

Pour les équipes de cuisine, il s'agissait de proposer un menu de fêtes composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Ce menu, à destination des résidents ne comprenait aucune contrainte particulière (ni texture, ni ingrédients particuliers). L'ordre était simplement la gourmandise car pendant les fêtes on se fait plaisir !

Chaque établissement avait jusqu'au 4 Janvier pour envoyer au REGIES les photographies de la décoration de table, de l'entrée, du plat et du dessert ainsi que les différentes recettes.

Les photos, déposées sur un site à accès limité, ont été jugées par un jury d'exception composé de nos partenaires : CD95, Famillathlon, CDOS 95, personnels d'établissements, familles.

A l'issue des votes, le 13 Janvier 2021, les 3 gagnants verront la préparation de leurs recettes être filmées et diffusées largement.

En outre, afin de régaler tout le monde, un livret de recettes de fêtes sera créé à partir des recettes de tous les candidats.

Le Famillathlon

Pour la première fois en 2020, le REGIES-95 s'est associé à l'association Famillathlon pour l'organisation de leur célèbre journée sportive.

Cette association a pour but de promouvoir le sport pour tous et réunit chaque année en septembre plus de 3000 personnes autour d'activités physiques, de stands et d'un bon goûter. Famillathlon a souhaité envers et contre tout, organiser cet événement cette année, malgré le virus.

Le goûter habituel ne pouvant avoir lieu, le REGIES-95 a organisé un concours de gâteaux auprès de ses adhérents ayant pour thème : "Le gâteau aux pommes de nos grands-parents".

Dans une volonté forte d'associer les résidents au concours, chaque établissement participant devait proposer à ses résidents de partager leur recette phare du gâteau aux pommes.

Parmi les recettes collectées, l'équipe de cuisine devait choisir celle qu'elle préfère et l'adapter pour qu'elle respecte les couleurs du Famillathlon (bleu, orange et rouge) et les préconisations de la ligue contre l'obésité.

Les photographies des gâteaux ainsi que leurs recettes devaient être transmises par mail au REGIES-95 qui les transmettaient ensuite au Famillathlon pour diffusion et votes sur les réseaux sociaux.

Les recettes des trois premiers gâteaux élus devaient être distribuées sous forme de flyers le 27 Septembre lors du Famillathlon.

L'évènement n'ayant pu avoir lieu du fait des contraintes sanitaires, un set de table a été créé par le famillathlon et diffusé de manière numérique.

6 établissements adhérents du REGIES-95 ont participé à l'aventure :

- L'Hôpital Victor Dupouy (Argenteuil) ;
- La Cerisaie (Montmorency) ;
- La Résidence John Lennon (Montigny-Lès-Cormeilles) ;
- La Maison du Parc (Saint-Ouen-L'Aumône) ;
- Le Quai des Brumes (Parnain) ;
- La Villa Jeanne d'Arc (Montmorency).

A l'issue des votes, la Maison du Parc a été élue vainqueur de cette première édition du concours de gâteaux orchestrée par le REGIES-95 dans le cadre du Famillathlon.

COMITÉ NATIONAL VAL-D'OISE VAL-D'OISE VAL-D'OISE

FAMILLATHLON
le rendez-vous du sport santé solidarité en famille

Un évènement organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise

En attendant notre prochain rendez vous dimanche 26 septembre 2021 au Golf de Mont Griffon à Luzarches, pour être en bonne santé physique et morale, pour se faire plaisir, pour se surpasser, pour se rencontrer, "Faites du Sport"

La pause énergie : le goûter

"Gâteau pommes noisettes" de Ginette, Maison du Parc Saint-Ouen l'Aumône.

Ingredients :
3 œufs / 250g de farine d'épaveure / 500g de pommes / 2 œufières à café de levure / 1/5 cuillère à café de gingembre moulu / 150 g de beurre / 100 g de sucre / 50g de noisettes / 1 sachet de sucre vanillé / 1 pincée de sel

- Éplucher les pommes, en faire une compote (à la casserole avec eau et sucre vanillé)
- Préchauffer le four à 180°C
- Bisciter et fariner le moule (choisir un moule à bord haut)
- Découper les noisettes en poudre
- Dans un saladier, mélanger le beurre en compote, le sucre, puis les œufs
- Dans un autre saladier, mélanger la farine, la levure, le gingembre moulu et la poudre de noisettes
- Mélanger les 2 préparations
- Verser un 1/3 cm de cette préparation au fond du moule
- Cuire 30 minutes à 180°C
- Sortir du four
- Mettre la compote de pommes en laissant à 12 cm du bord
- Verser le restant de la pâte
- Cuire 20 à 40 minutes à 180°C en vérifiant le cuisson avec la lame d'un couteau
- Laisser refroidir puis démouler

Le logo du Famillathlon a été réalisé en pâte d'amande colorée à l'aide de cercles de diamètre différent

Combien partager avec couleurs Famillathlon

La Réseau Gériatologique Inter Etablissements et Services du Val d'Oise (REGIES 95), notamment à travers l'organisation de ses concours culinaires annuels, a toujours eu à cœur de partager les bonnes pratiques des équipes, qu'elles soient de soins, mais également de cuisine. Depuis plusieurs années, les équipes de cuisine des EHPAD adhérents au REGIES 95 participent avec enthousiasme à ce moment festif. La participation au Famillathlon était donc une évidence, et a permis aux équipes, résidents, et familles de se mobiliser à travers un projet commun, celui de faire du goûter un moment de plaisir et d'échange. Bravo à toutes les équipes qui viennent sur nos personnes âgées, et merci au Famillathlon d'avoir permis à nos résidents de partager leurs délicieuses recettes de gâteaux aux pommes !!

Lucienne Delmar Présidente du REGIES

Aimable contribution au goûter de la 5ème édition de Famillathlon REGIES 95, Hôpital Victor Dupouy à Argenteuil, John Lennon Montigny les Cormeilles, La Cerisaie à Montmorency, Quai des Brumes à Parnain et Maloon du Parc à Saint Ouen l'Aumône, l'association familiale Jumeaux et plus 95, P'tain d'Ip Poirer, sans oublier La boulangerie Aux délices de Sandrine à Luzarches dès la première édition en 2016. Selon les recommandations de la commission Sport Santé du CDOS95 représentée par le médecin référent Dr Jean Marie Turgis, Noëlle Saitati Vice Présidente, le Centre hospitalier de Genessee - service diététique et centre d'éducation thérapeutique et la Ligue Ile de France contre l'Obésité.

"Petit déjeuner et goûter, vitalité et énergie pour la journée"

Le déjeuner est un moment important de la journée qui permet de retrouver l'énergie nécessaire pour affronter la journée. Il est recommandé pour les personnes âgées d'être attentives à leur alimentation.

ET QU'EST-CE QUE LE GOÛTER ?

C'est un moment agréable et convivial où l'on partage un moment de détente et de plaisir. C'est aussi un moment où l'on peut échanger et discuter.

ET SURTOUT PENSEZ À BIEN VOUS HYDRATER !

Evènement N°1

Le meilleur moment de la journée est celui qui se passe en famille et en amis.

• Ne fuyez pas le goûter, c'est un moment important de la journée.

• Ayez un produit laitier, une pomme, des fruits secs, du chocolat, du miel...

• Ayez un produit sucré, un fruit, un produit salé, un produit gras, un produit liquide...

• Ne fuyez pas le goûter, c'est un moment important de la journée.

Les Colloques et Webinaires du REGIES-95

L'année 2020 a débuté avec l'organisation d'une conférence intitulée « Innovations et dépendance » organisée le 27 Février 2020 à la Fondation Chantepie Mancier à l'Isle Adam.

Souhaitant organiser d'autres événements de cette nature mais freiné par le virus, le REGIES-95 a à nouveau dû s'adapter pour proposer à ses adhérents de nouveaux événements.

C'est ainsi que les 20 Octobre, 18 Novembre et 3 Décembre 2020 ont été organisés trois Webinaires en ligne et gratuits, accessibles à tous.

La conférence du 27 Février 2020 : Innovations et dépendance.

Lors de cette conférence, organisée sur une demi-journée, 5 startups du territoire ont été invitées à présenter leurs innovations :

- ◆ Protinova, proposant des compléments alimentaires visant à réduire les effets de la maladie d'Alzheimer ;
- ◆ XrayMobil présentant un appareil de radiologie mobile permettant de faire des radios directement en établissement sans déplacer les résidents ;
- ◆ Naest proposant une gamme de vêtements adaptés aux personnes à mobilité réduite, permettant un habillage digne et sans douleur ;
- ◆ Terr'Happy témoignant des bienfaits du jardinage thérapeutique pour les personnes vulnérables en accompagnant les établissements dans la création et l'animation de tels jardins ;
- ◆ Hyperactif mobilité présentant des appareils de domotique adaptés et évolutifs destinés aux structures ou au domicile.

Cette conférence a été fort suivie puisque plus de 50 personnes y ont assisté.

Le Webinaire du 20 Novembre : découverte de la plateforme Ammy

Entre les deux vagues de la Covid-19, le REGIES-95 a souhaité assister le développement d'une plateforme solidaire appelée « Ammy » soutenue par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

En effet, cette plateforme gratuite et sécurisée, permet aux établissements, à leurs résidents et aux familles de communiquer.

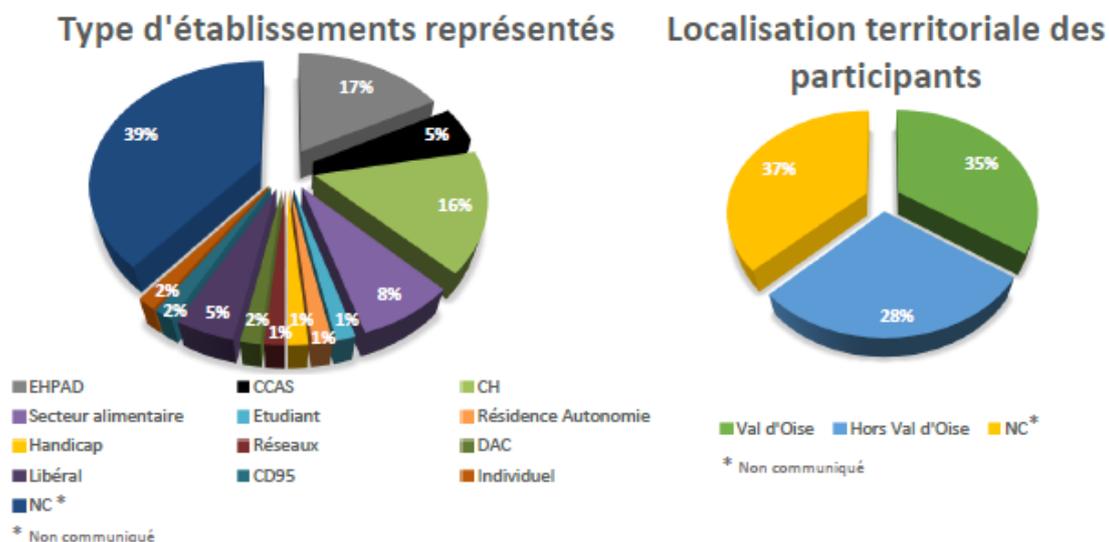
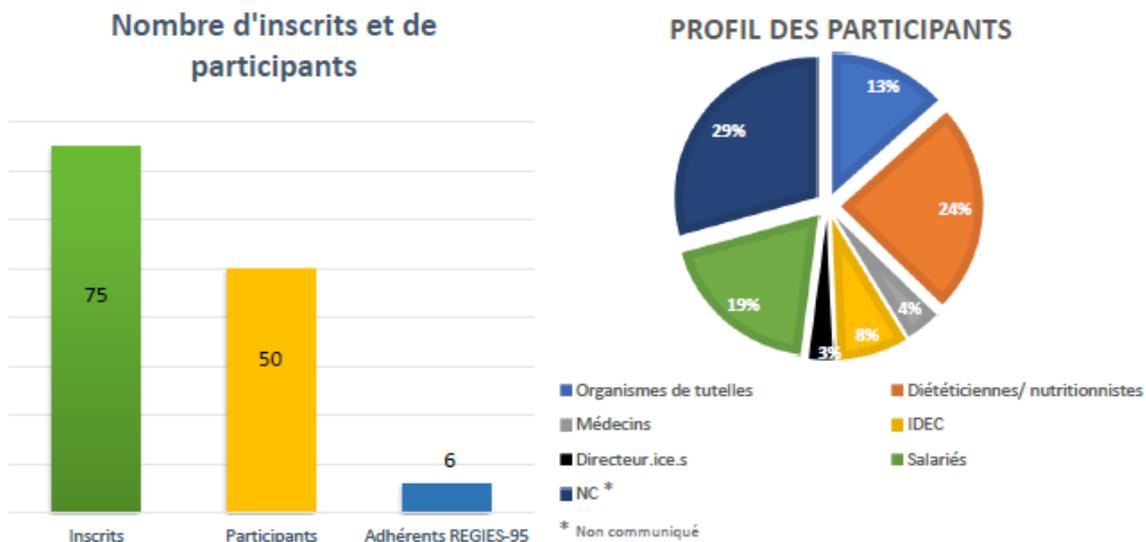
La communication avec l'extérieur étant indispensable durant les longues semaines de confinement, le REGIES-95 a organisé, en partenariat avec la plateforme Ammy un webinaire d'une heure destiné principalement aux animateurs et aux services de communication des établissements pour les sensibiliser à l'utilisation de cet outil.

Les 8 places proposées ont été comblées.

Webinaire du 18 Novembre 2020 : Alimentation et immunité face aux virus

Le Docteur Christian Batchy, directeur médical de l'Hôpital Chantepie Mancier à l'Isle Adam et Madame Jane Mondesir, diététicienne à l'Hôpital Simone Veil à Eaubonne ont proposé une présentation complète sur l'impact de l'alimentation dans la lutte contre les virus en général et contre a covid-19 en particulier.

Organisé non seulement dans le cadre du concours culinaire du REGIES-95 mais également dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre la dénutrition, le webinaire a remporté un véritable succès comme le témoignent les chiffres ci-après :

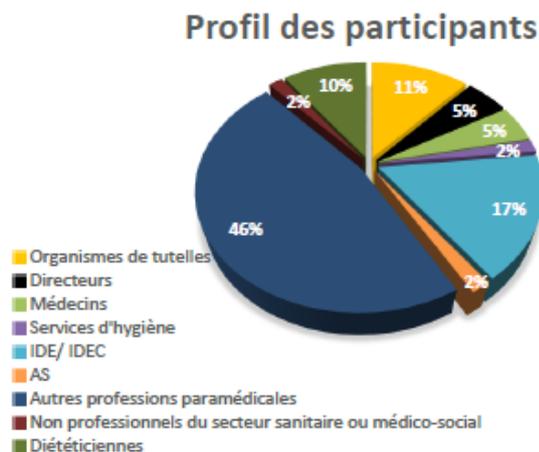
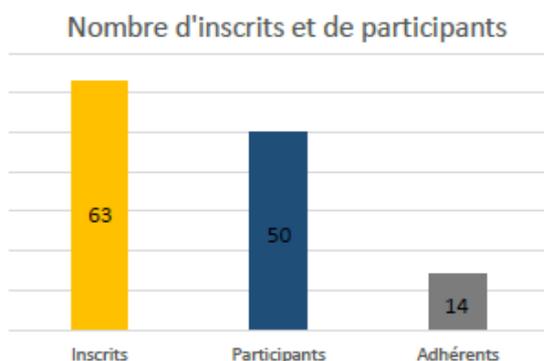


78% des participants ont été très satisfaits et 22% ont été satisfaits du contenu de ce Webinaire, qu'ils ont jugés pour 46% utile ou très utile pour l'exercice de leur profession.

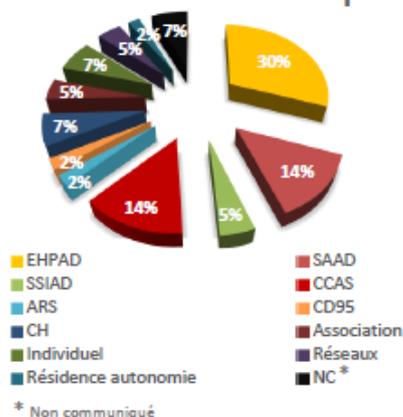
Le Webinaire du 3 Décembre 2020 : l'hygiène comme rempart à la Covid-19

Sujet fortement d'actualité, celui-ci a été animé par Madame Jennifer Lenoir, cadre hygiéniste. Elle y présentait les principales clés et les protocoles majeurs en matière d'hygiène afin de ralentir, voire d'endiguer la propagation du virus en institution.

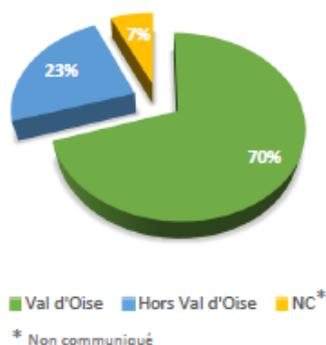
Ce second Webinaire a également été fort suivi et apprécié par les participants. Les chiffres à l'appui :



Type d'établissements représentés



Localisation territoriale des participants



Là aussi la prestation de Madame Lenoir a convaincu puisque 57% des participants ont été satisfaits du Webinaire et 43% en ont été très satisfaits.

Quant à l'utilité des sujets couverts par cette présentation pour la vie professionnelle des participants, 49% ont jugé que le Webinaire leur a été très utile, 53% l'ont jugé utile et seuls 5 % l'ont jugé peu utile.

Vu le succès et la simplicité d'accessibilité à ce mode de conférence, le REGIES-95 souhaite développer davantage ce type de prestations pour 2021.

Communication

La communication en 2020 a été le plus grand chantier du REGIES-95. Issu de la volonté de la nouvelle gouvernance de lifter l'image de l'association, ce nouvel axe de travail est né du travail du comité éditorial du REGIES-95.

Nouveau nom, nouveau design, développement d'une E-Letter, assaut des réseaux sociaux, faire parler du REGIES est le maître mot.

Le REGIES-95 devient GÉronto 95

L'agence de communication Ikoneo, retenue à l'issue d'un appel à candidature, a proposé 3 noms et logotypes associés sur demande du Comité éditorial du REGIES.

Ces nouveaux noms, accompagnés d'une proposition de logo a ouvert le débat lors du Conseil d'Administration du 1^{er} Octobre, jusqu'à ce que les membres se mettent d'accord, à l'unanimité des membres présents et représentés sur un nom proposé par l'un des administrateurs : GÉRONTO 95.

Ce nouveau nom, assorti d'un nouveau logo, a été proposé lors de l'Assemblée générale du REGIES-95 en date du 8 Décembre 2020 et a été validé. C'est ainsi qu'en 2021, le REGIES-95 deviendra GÉRONTO 95.



Affublé de ce nouveau nom, Géronto 95 devait donc changer l'ensemble de sa charte graphique. C'est ainsi que de nouveaux visuels ont été créés par Ikoneo : Kakemono, papier entête, signatures électroniques, site internet, brochure...





Courant 2021, GÉRONTO 95 devrait développer une E-Letter et intégrer les réseaux sociaux pour communiquer davantage sur ses actions. La stratégie de communication adoptée sera établie par l'agence de communication en association avec le Comité éditorial de GÉRONTO 95.

Immersion en chanson au coeur de nos EHPAD

Malgré la crise qui a impacté fortement le fonctionnement des EHPAD, le REGIES-95 a souhaité montrer ce qui se passait à l'intérieur des établissements dès la sortie de la crise, où professionnels et résidents ont chanté et dansé ensemble sur la chanson du Collectif " Et demain ? ", nous dévoilant ainsi la vraie vie des établissements.

L'association a ainsi souhaité saluer leur mobilisation constante en leur proposant un projet fédérateur. Plusieurs établissements ont rejoint cette aventure qui a eu un grand succès sur la toile avec plus de 470 vues sur YouTube et plus de 450 vues sur LinkedIn. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur YouTube en cherchant simplement REGIES-95 ou Et demain ? – Le Collectif par le REGIES-95

Les actions des EHPAD adhérents du REGIES-95 en images

La crise sanitaire à laquelle le monde fait face a été particulièrement difficile pour les EHPAD.

Afin de remercier les équipes qui sont restées mobilisées tout au long de cette période, le REGIES-95 a souhaité mettre en exergue les actions qui ont été menées au sein des établissements du Val d'Oise pour s'efforcer d'y maintenir la joie de vivre.

Dans cette optique, plusieurs établissements adhérents ont fait parvenir au REGIES-95 des photos mettant en valeur leurs résidents et leurs équipes, parfaitement représentatives de la prise en charge humaine et bienveillante des résidents qui s'opère au sein des EHPAD du territoire.

L'affiche issue de cette initiative a été imprimée en grand format et affichée dans les établissements ayant participé au projet. Elle a également été diffusée aux adhérents du REGIES-95 par voie dématérialisée.



Merci à tous nos soignants pour leur mobilisation dans l'accompagnement de nos aînés durant cette période



Unis au quotidien pour votre bien-être



Affiche réalisée par le Réseau Gérontologique Inter-Établissements et Services du Val d'Oise.

Avec la participation de:



3 questions à...

En sortie de crise sanitaire, le REGIES-95 a souhaité obtenir des autorités de contrôle et de tutelle des réponses aux principales questions que se posaient ses adhérents.

C'est ainsi que 3 questions ont été posées à Madame Decock, directrice de l'Offre de Soins du Conseil Départemental du Val d'Oise, auxquelles celle-ci a bien voulu répondre.

Le document produit a été transmis à l'ensemble des adhérents du REGIES-95 qui ont beaucoup apprécié la démarche et l'engagement du Conseil Départemental dans ce projet.

3 questions à...

Madame Nathalie Decock

Directrice de l'Offre de Soins Conseil Départemental du Val d'Oise

Quel bilan tirez-vous des leviers d'action du Conseil Départemental du Val d'Oise en faveur des EHPAD durant la crise sanitaire ?

En lien avec l'ARS, le Département s'est consacré à l'écoute des établissements avec a minima, un échange hebdomadaire avec les directeur-ice-s de structures permettant ainsi de soutenir et de repérer les fragilités pour proposer un accompagnement spécifique : relais d'information, EPI complémentaires, renfort RH, ...

La crise sanitaire a engendré une diminution des capacités motrices des résidents (confinement, kinésithérapeutes n'ayant plus accès aux structures...). A l'aune de ce constat, comment le Conseil Départemental du Val d'Oise anticipe-t-il la hausse prévisible de la dépendance ?

Le forfait global dépendance tient compte du niveau de dépendance des résidents et sera réévalué si cette prévision se confirme. Un travail est à mener avec les EHPAD sur les compétences de leurs salariés pour détecter et répondre aux nouveaux besoins des résidents.

Le forfait global dépendance (FGD) tient compte du niveau de dépendance des EHPAD, de leur capacité et de la valeur du point GIR départemental. Cette dernière est notamment déterminée au regard du nombre de points GIR majorés de l'EHPAD. Ainsi, un établissement qui verrait son niveau de dépendance augmenter verrait son FGD augmenter dès lors que son GMP serait validé. Aucune validation de GMP n'est à ce jour prévue en dehors des négociations CPOM. A titre d'illustration, la valeur du point GIR 2020 a été fixée à 6,83, contre 6,76 en 2019.

La crise sanitaire a également touché les personnes âgées du domicile. Quels axes d'amélioration le Conseil Départemental du Val d'Oise envisage-t-il pour la coordination entre le domicile et les EHPAD ?

La poursuite des travaux de modernisation et de professionnalisation des SAAD, leur reconnaissance comme acteurs médico-sociaux et leur intégration dans les filières gérontologiques locales aideront à la coordination entre SAAD et EHPAD. Des solutions de mutualisation de personnel ou de groupements d'employeurs pourraient être développées.

Bilan statistique des besoins des EHPAD durant la première vague de la crise COVID-19

L'objectif de l'étude était de se rapprocher des adhérents du REGIES-95 et de les soutenir dans ces moments particulièrement denses pour définir avec précision leurs situations respectives.

Au niveau RH, l'enquête a révélé que les établissements ont dû faire face à un taux d'absentéisme moyen de 25%.

Malgré ça, 62% des établissements sondés ont jugé leurs ressources en personnel médical et paramédical suffisantes. En effet, 65% d'entre eux ont fait appel à une réserve sanitaire.

La vacation et l'intérim sont les réserves qui ont le plus été utilisées par l'ensemble des structures et notamment par les structures associatives. La réserve ARS a été la plus sollicitée par les établissements privés. 88% des établissements ayant fait appel aux réserves sanitaires en ont été satisfaits. Seuls deux établissements n'ont pas été satisfaits de celles-ci. Ayant fait appel à la réserve proposée par l'ARS, ils soulevaient le manque de suivi des patients ainsi que des profils de soignants non adaptés au secteur.

Au niveau du bilan humain, sur les 614 cas positifs recensés dans les 26 établissements de l'échantillon, 188 résidents sont décédés soit 31% du nombre total de cas.

En ce qui concerne le matériel, l'enquête a révélé que, finalement, sur l'échantillon étudié, une faible majorité (54%) des établissements ont manqué de masques. 58% d'entre eux ont jugé posséder suffisamment de gants pour gérer la crise et 58% ont jugé avoir manqué de surblouses.

Outre le manque de masques, de gants et de surblouses des difficultés ont également été soulevées en termes d'accès aux tests, aux gels hydroalcooliques, aux thermomètres frontaux, aux charlottes, aux tabliers UU, aux surchaussures et aux lunettes.

96% des établissements ont mis en place dans leurs établissements des dispositifs de soutien pour leurs équipes. C'est ainsi qu'une grande part (29%) ont proposé à leurs équipes un soutien psychologique, soit par un psychologue interne, soit par une équipe externe, soit par le biais de plateformes téléphoniques. Seulement peu de professionnels ont « osé » en profiter.

L'enquête a également révélé que les établissements ont massivement fait appel aux services extérieurs (65%) dont les plus sollicités ont été l'EMG, la HAD, l'équipe d'hygiène et l'UMSP. Les établissements n'ayant pas fait appel aux services extérieurs l'ont notamment justifié par la limitation des accès extérieurs à leurs établissements.

S'agissant de la télémedecine, elle a été utilisée par un faible nombre d'établissements représentant peu de lits (moins de 20%). La principale raison qui a été avancée par les établissements qui n'y ont pas fait appel a été l'absence de besoin. Il semble donc que les établissements ne sont pas encore prêts à faire appel à la télémedecine un outil pourtant privilégié par les autorités de santé.

La crise a été l'occasion pour les établissements de modifier leurs organisations et leur fonctionnement interne. Les établissements souhaitent dès lors pérenniser les changements en dehors de toute crise.

C'est notamment le cas pour le développement de nouvelles techniques de maintien du lien social afin de pallier l'isolement des personnes vulnérables (que ce soit entre les résidents et les familles ou entre les familles et les soignants ou entre les soignants et les résidents ou entre les soignants et le grand public) est le principal changement opéré dans les établissements que ceux-ci souhaiteraient le plus

pérenniser. La mutualisation des ressources entre établissements et la formation sont des points sur lesquels les établissements ont également mis l'accent.

Ces trois éléments participent à conforter l'importance de la revalorisation des métiers du soin en général et des métiers relevant des EHPAD en particulier. L'importance accordée à la mutualisation des ressources durant cette crise démontre la solitude latente dans laquelle se trouvent certains EHPAD face au manque de moyens dont ils disposent.

Même s'il a été observé au niveau national de nombreuses démissions et souhaits de reconversion professionnelle, les marques de soutien et de solidarité aux soignants et aux professionnels d'EHPAD durant la crise ont permis à une partie d'entre eux de les conforter dans leur vocation.

Enfin, s'agissant des remarques des adhérents aux autorités de contrôle et de tutelle, la grande majorité des établissements déplorent une documentation trop importante, parfois tardive.

Ce flux de documentation quotidien a parfois donné la sensation d'informations contradictoires.

Bien que la présence de l'ARS soit saluée, les appels quotidiens ont été jugés trop chronophages et les établissements regrettent le trop grand nombre d'interlocuteurs différents.

La médicalisation des EHPAD, l'association des EHPAD aux réflexions de l'ARS, le maintien des réserves de personnel en dehors de toute situation de crise sont quelques autres réflexions soulevées par les adhérents.

Ces dernières remarques soulèvent la question de l'EHPAD de demain : un lieu médicalisé proche de l'hôpital ou un lieu de vie plus proche du domicile ?

Projets expérimentaux et perspectives

Présentation

Le REGIES-95 conçoit, participe et anime des projets expérimentaux dans le domaine de la gériatrie et du handicap.

Ses actions dans le domaine ont trouvé un écho favorable auprès des professionnels mais aussi auprès des autorités de tutelle et de tarification. A ce titre, les services du Conseil Départemental, de l'ARS et de la CPAM participent ponctuellement aux réunions du réseau et Conseil Départemental du Val d'Oise subventionne en partie son fonctionnement.

Les projets expérimentaux et perspectives

◆ Équipe mobile de médecin d'astreinte le Week-End – Action Covid-19

Relativement épargnés au tout début de la crise sanitaire, les EHPAD ont été frappés de plein fouet, surtout en avril, éprouvant durement le corps médical et les équipes soignantes confrontés à une situation particulièrement anxiogène.

Au fur et à mesure que l'épidémie s'est répandue, les établissements ont vu leurs forces et leurs ressources, tant humaines que matérielles diminuer dangereusement: manque de matériel, de professionnels administratifs et de santé touchés par la maladie. Tous se sont inquiétés d'un possible et rapide manque de moyens: une nette augmentation des décès survenant au sein des établissements compliquait encore davantage la tâche des médecins.

Afin de soulager les 60 médecins coordonnateurs des EHPAD du département, le REGIES-95 a mis en place une astreinte de médecins les Week-End pour établir les certificats de décès, évitant ainsi au titulaire de chaque établissement d'avoir à se déplacer sur son lieu de travail pour chaque décès.

C'est ainsi que sur les quatre week-ends d'avril, **49 certificats de décès qui ont été établis par sept médecins sur 22 établissements du département.**

Cette action a été relayée par les médias locaux et notamment par la Gazette du Val d'Oise. Vous pourrez retrouver l'article sur notre site internet.

Val-d'Oise. Covid-19 : l'union fait la force dans les Ehpad

Le Réseau gérontologique inter-établissements et services du Val-d'Oise fait bloc pour faire à la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19.



Le Réseau gérontologique inter-établissements et services du Val-d'Oise vient en aide à ses adhérents. (©Photo d'illustration, archives Acta.fr)

Par **Julien Ducouret**

Publié le 16 Avr 20 à 18:10

◆ **Projet expérimentation de la télé-expertise de la sante orale en établissement sociaux et médicaux sociaux (ESMS)**

Fort du constat de la problématique de la santé orale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'hôpital Simone Veil (GHEM), GHT du Val d'Oise Sud, la Fondation Chantepie Mancier (l'Isle Adam) et le Réseau Gérontologique Inter-Etablissement et Services du Val d'Oise (REGIES-95) ont co-construit un projet de télé-expertise.

L'objectif de ce projet est de proposer une solution innovante visant à améliorer l'accès au diagnostic et aux soins bucco-dentaires des résidents hébergés en EHPAD et en institution pour personnes en situation de handicap, à améliorer la coordination des prises en charge ambulatoires, hospitalières, médico-sociales des patients dans la filière de soins.

Ainsi, les résidents qui y auront consenti, seront examinés et filmés par un téléopérateur au sein de leur établissement. Le téléopérateur réalisera un film de la cavité bucco-dentaire du résident au moyen d'une caméra intra buccale connectée. Le film sera ensuite télétransmis au chirurgien-dentiste du Centre hospitalier qui posera ainsi son diagnostic à distance afin d'orienter au mieux le résident dans son parcours patient, et ce, sans avoir eu à se déplacer et à pratiquer l'examen.

Le téléopérateur se déplacera à la demande au sein des établissements partenaires du projet.

Le périmètre géographique concerné est constitué des établissements de la filière de l'Hôpital d'Eaubonne (GHEM) et du CH René Dubos de Pontoise. Au sein de ces périmètres, 10 ESMS ont été sélectionnés. Parmi ces 10 établissements, 9 sont des EHPAD (publics, associatifs, privés lucratifs et non lucratifs) et 1 est un établissement pour personnes handicapées.

L'ensemble de ces établissements héberge près de 900 résidents. Le projet devrait concerner 200 à 300 de ces résidents.

Tous ces établissements ont déjà été formés par le REGIES-95 à l'hygiène bucco-dentaire.

Les référents bucco-dentaires formés présélectionneront uniquement les cas posant question.

S'il semble opportun que l'ensemble des résidents puisse bénéficier d'un bilan bucco-dentaire, afin de garantir l'efficacité de notre projet et de limiter les coûts, une présélection semble nécessaire. Le contexte départemental démographique de chirurgiens-dentistes nous impose également de limiter le nombre de patients à évaluer et donc de prioriser les cas les plus complexes.

Du fait de la crise sanitaire, le projet, pourtant prêt à démarrer, n'a pas pu se concrétiser en 2020. Il devrait pouvoir se mettre en marche dès que la situation sanitaire se sera stabilisée, probablement au printemps 2021.

◆ **Projet téléconsultation de nuit en établissement sociaux et médicaux sociaux (ESMS) en partenariat avec SOS Médecins**

Afin d'optimiser les parcours de soin, sécuriser les équipes et limiter les hospitalisations non pertinentes, en particulier la nuit, différents dispositifs ont été financés par les autorités de contrôle et de tutelle (IDE de nuit itinérantes, IDE d'astreintes de nuit).

Malheureusement seul un nombre limité d'établissements en sont à l'heure actuelle pourvus.

C'est pourquoi le REGIES-95, en partenariat avec SOS Médecins, propose une expérimentation de consultations d'urgence de télé médecine la nuit au sein d'une dizaine d'EHPAD du Val d'Oise.

En effet, la nuit et les week-ends, face à l'absence de médecins traitants, le personnel des établissements en est réduit, soit à appeler Sos Médecins, mais ces derniers peuvent mettre du temps à intervenir en présentiel, soit à appeler le SAMU engendrant un passage aux urgences quasi systématique, alors que pour beaucoup de situations, une téléconsultation permettrait de résoudre les problématiques d'urgence.

Cette expérimentation repose donc sur les praticiens de SOS Médecins, leur plateforme de télé médecine partenaire (QARE), le personnel de nuit des EHPAD, les administratifs de jour des établissements et le REGIES-95.

Afin de maximiser les chances de succès, il a été décidé de ne pas utiliser dans un premier temps d'objets connectés, et préférer une facturation asynchrone (réalisée par l'équipe administrative de jour).

La procédure d'une téléconsultation de nuit serait la suivante :

- Identification d'une problématique médicale par le personnel soignant de nuit ne pouvant être réglée par ce dernier,
- Demande de téléconsultation en se connectant au site de télé médecine de SOS Médecin via une tablette,
- Téléconsultation dans la chambre du résident avec un personnel soignant de nuit,
- A la suite de cette téléconsultation, trois situations seront possibles :
 - La téléconsultation a permis de résoudre la problématique
 - Décision d'une consultation en présentiel par les médecins de SOS Médecins
 - Décision d'hospitaliser le patient
- Facturation de la téléconsultation le lendemain par l'équipe administrative de l'EHPAD.

Les premiers essais de cette expérimentation ont démontré quelques freins mettant en péril la mise en place de l'expérience sur les 10 établissements présélectionnés :

- Freins humains : compétences des personnels d'EHPAD limitées en matière informatique et non adhésion au projet ;
- Freins techniques : difficultés de développement de la plateforme initialement prévue, multiplication des actions à effectuer avant la téléconsultation...

Si certains de ces freins ont pu être levés, l'action, qui devait débuter en Août 2020 n'est à ce jour pas encore lancée.

◆ Les EHPAD comme terrain d'expérimentation de startups

Le REGIES-95 a initié en 2020 un projet visant le développement des produits et services innovants au sein des EHPAD du territoire. Ce projet sera développé en 2021.

1. Contexte général

Si le Val d'Oise dispose d'un taux d'équipement supérieur à celui de la région et proche de celui du pays, l'évolution des attentes de la population et leur diversification nécessitent que les ESMS et services s'adaptent continuellement afin de pouvoir offrir la meilleure réponse possible. Dans l'ère du numérique et de l'innovation, les nouvelles technologies et aides techniques diverses doivent aujourd'hui franchir les portes des ESMS et du domicile afin de garantir une prise en charge optimale des personnes accueillies, mais également venir en appui au travail des aidants professionnels.

Le REGIES-95 souhaite faire des ESMS adhérents du REGIES-95 un terrain d'expérimentation de solutions innovantes.

2. Descriptif de l'action

Le REGIES-95 souhaite mettre à disposition de ses adhérents des solutions innovantes à moindre coûts et offrir par la même un terrain d'expérimentation aux startups de la Région, leur permettant de pouvoir tester leurs solutions en grandeur nature.

Le projet aura principalement vocation à :

- Promouvoir les innovations à destination des publics fragilisés (personnes âgées, personnes en situation de handicap) et des ESMS ;
- Permettre aux établissements d'accéder à des solutions innovantes et à moderniser leur fonctionnement pour un tarif préférentiel qui sera négocié entre le REGIES-95 et les startups sélectionnées ;
- Favoriser et participer au développement de solutions innovantes proposées par les startups de la Région ;
- Soutenir les startups dans le développement de solutions innovantes et donc soutenir l'économie locale.

3. Organisation générale et déroulement

Le REGIES-95 recherchera des startups répondant à différents critères établis dans un cahier des charges validé par son Comité scientifique.

Une fois les startups et les prix identifiés, ceux-ci seront soumis au Comité Scientifique pour Validation.

Le nombre de produits testés sera défini par le Comité Scientifique et la Startup en fonction du prix de chaque unité.

Pour l'évaluation d'une ou de plusieurs des startups qui participeront à ce projet, un partenariat avec l'Unité de Recherche Clinique de l'Hôpital de Pontoise sera mis en place.

Conclusion

L'année 2020 a été pour le REGIES-95 comme pour le monde entier particulièrement bousculée, de nombreux projets ayant dû être annulés, reportés ou remaniés.

Malgré tout, le REGIES-95 a su se moderniser en proposant de nouvelles actions (Webinaires, Concours culinaire dématérialisé), créer de nouveaux partenariats (Famillathlon, SOS Médecins) et accompagner ses adhérents durant la crise (enquête de leurs besoins, astreintes de médecin la nuit).

L'action bucco-dentaire initiée dans le département de la Seine et Marne, qui devait prendre fin en 2020 est à ce jour toujours en suspens et les sessions déjà entamées devraient être reconduites pour la fin du premier semestre 2021.

Comme annoncé fin 2019, 2020 a surtout été l'année de la communication avec un lifting total de la charte graphique à son nom. Une arrivée sur les réseaux sociaux est prévue pour l'année 2021 sous le nom de Géronto-95.

2020 fixait les prémices de nouvelles orientations pour le REGIES-95 qui devraient prendre vie en 2021 avec une accentuation de l'événementiel et de la communication mais également avec une refonte totale de ses formations et la proposition de nouveaux projets à destination du secteur médico-social et notamment le déploiement du projet startups.